

Le petit Cosnacquois



Septembre 2023





> LA LETTRE DU MAIRE

Chères Cosnacaises, chers Cosnacais,

L'été au climat chaotique, orageux et caniculaire s'achève. Il aura engendré des « désagréments » sur nos structures municipales et routières : je remercie nos services techniques qui ont su faire face aux urgences et toutes celles et tous ceux qui ont su faire preuve de patience et compréhension.

La fête de Cosnac, toujours aussi conviviale et joyeuse, a remporté un franc succès. Merci à tous les bénévoles du Comité des Fêtes et de l'Espace Municipal de Vie Sociale (qui a innové avec la « Fête du Livre Jeunesse »), aux Élus et Agents Communaux pour leur implication et leur talent et sans qui rien ne serait possible.

La rentrée scolaire s'est déroulée sereinement. 74 élèves ont été accueillis en maternelle et 141 en élémentaire – j'en profite ici pour souhaiter la bienvenue à Mme Alice Brousse, nouvelle Directrice, et à Mme Charlotte Verdier, nouvelle enseignante, toutes deux de l'école maternelle –

Maintenant Cosnac se tourne vers les études ou réalisations de projets de fin d'année et l'élaboration du budget 2024.

Monsieur Le Préfet et Monsieur le Sous-Préfet nous ont fait l'honneur d'une visite officielle le 5 juillet. Cela nous a permis d'évoquer ensemble certains sujets confidentiels que je n'exposerai évidemment pas ici et les points suivants, qui méritent l'attention de l'État, la mienne, la votre et la détermination des élus :

- **Lors de la visite de l'église** : son classement aux monuments historiques pour envisager, peut-être ensuite, des travaux ;
- **Au parc public du château** : la poursuite d'un entretien régulier et de nouveaux aménagements tant ludiques que structurels ;
- **A l'école** : la nécessité d'une réhabilitation d'envergure qui ne pourra se faire que par phasage et avec l'aide financière de l'État et de nos différents partenaires institutionnels. Il est à noter que des travaux ont d'ores et déjà été entrepris avec program-

mation d'année en année (voir article plus loin) ;

- **Au restaurant scolaire** : son ouverture pour les personnes cosnacaises âgées de 65 ans et plus et éventuellement leurs aidants une fois par semaine sur inscription (voir article plus loin). Je suis heureux que ce projet aboutisse car il démontre notre volonté d'accompagnement social et inter-générationnel ;

- **Au cœur du bourg** : le centre bourg devrait être, après approbation en septembre/octobre des commissions ad hoc, totalement reconfiguré en « zone de rencontres » où les déplacements doux seront prioritaires (particulièrement les piétons) et limitée à 20km/h. Cet « espace partagé » devrait inclure la place de l'église, l'aménagement du parking, une terrasse digne de ce nom pour l'auberge et répondre ainsi aux réclamations récurrentes sur la vitesse excessive dans le bourg ;

- **En mairie** : le P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme) qui a dû être approuvé une deuxième fois suite à des remarques de l'État, sur la forme et non sur le fond. Nous avons évoqué les recours des administrés qui sont en cours d'instruction basée sur le fond des demandes et non sur la forme parfois regrettable, quelquefois diffamatoire ou

empreinte de rancœur. Quant aux rumeurs qui circulent sur des réalisations de lotissements comme, par exemple, sur le Chemin des Combettes (mais pas que...) sachez qu'à ce jour aucun projet, aucune étude ne sont connus de moi-même ou mes services et encore moins, évidemment, validés.

- **Point sur les travaux** : la dernière phase, en cours, de la Route du Saule ; réfections Avenue d'Ayras, Hauts d'Ayras, Route des Ormes, parking tennis et chasse ; réfection complète des vestiaires du tennis (pour mise en accessibilité) ; réfection du terrain de foot du stade d'honneur (décompactage & engazonnement) ; réhabilitation des logements municipaux (bâtiment de La Poste) ; travaux au cimetière... Par ailleurs : mise en place d'un garde-corps au Pouget pour le cabinet du Dr Dalloz et le cabinet infirmier, financé par la commune et Territoire19 ; réfection de la RD74 à Graulière par le Conseil départemental ; enfouissement des réseaux électriques et télécom au Battut par la fédération d'électricité ; installation de « vélos électriques libre-service » au Pouget par l'AGGLO... A venir cette année : des travaux « marquage peinture routière » sur la commune ; réfection partielle route du Chassang et Lotissement des Pins en « enrobé projeté » ; réfection de la RD 162 route du Mazan par le Conseil Départemental et, bien-sûr, la poursuite des divers entretiens et travaux en cours...

D'autre part, quelques demandes récurrentes liées aux réclamations reçues :

- Merci de respecter votre voisinage lors de vos travaux de jardinage et autres (rappel de l'arrêté préfectoral pour le bruit : travaux autorisés de 8H30 à 12H00 & de 14H30 à 19H30 les jours ouvrables - de 9H00 à 12H00 & de 15H00 à 19H00 les samedis et de 10H00 à 12H00 les dimanches)
- Merci de surveiller vos animaux qui ne doivent pas errer et limiter les aboiements des chiens
- Merci de ne pas stationner vos véhicules sur les trottoirs, particulièrement (comme Route du Saule, le bourg, lotissement des bouleaux -entre autres-) quand il y a des



> LA LETTRE DU MAIRE (SUITE)

emplacements dédiés au stationnement. Vous ne devez en aucun cas contraindre un piéton à circuler sur la chaussée

- Merci de respecter les limitations de vitesse, nous ne pouvons pas mettre des « dos d'âne » partout, et les « STOP » (entre autres) qui ne sont pas installés « pour faire beau » mais pour la sécurité de tous. Bref, respectons le code de la route !!

- Merci de respecter notre environnement : pas de dépôts sauvages, y compris aux pieds des containers à ordures

- Merci de nettoyer, entretenir et élaguer vos terrains. La végétation ne doit pas nuire à votre voisinage ni déborder sur les trottoirs ou domaine public

De nombreuses caméras sont désormais en place pour traquer les contrevenants de tous ces forfaits qui se verront verbaliser ou poursuivis par plaintes.

Enfin, je remercie ici tous les Services Municipaux qui, quoi qu'en disent certains administrés qui ne voudraient ou ne sauraient pas faire leur travail, agissent au quotidien

pour toutes et tous dans le respect du service public. J'y veille personnellement accompagné de mes six Adjoints et des quinze Conseillers Municipaux qui restent attentifs et bienveillants.

C'est avec chaque Agent, chaque Élu de cette équipe soudée pour Cosnac que je vous souhaite une belle fin d'année.

Gérard SOLER, Maire de COSNAC,
Conseiller Départemental de la Corrèze,
1^{er} Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération du Bassin de Brive

> CONSEIL MUNICIPAL DU 3 JUIN 2023

> FINANCES

- **Participation scolaire des communes voisines aux frais de fonctionnement des écoles de COSNAC pour l'année 2022-2023**

Les bases de participation à demander aux communes de résidence pour les enfants scolarisés à Cosnac tiennent compte exclusivement des frais de fonctionnement et des charges de personnel.

Pour l'année scolaire 2022-2023, cette participation s'élève à 2 157,89€ par enfant en classe maternelle et 4 15,75€ par enfant en classe élémentaire.

> Votée à l'unanimité

- **Espace municipal Adrien Teyssandier : tarifs camps et mini-séjours vacances été 2023**

Il s'avère nécessaire de proposer des tarifs pour les activités « camps » et mini-séjours pour les vacances d'été 2023.

A SAVOIR :

- Camp « la forêt enchantée » - Nuit au city stade du 17 au 18 juillet pour les enfants de 3 à 7 ans

- Camp au village de vacances de Valrance (Aveyron) du lundi 24 au vendredi 28 juillet pour les enfants de plus de 6 ans.

- Camp à la base de loisirs de Rouffiac (24) du lundi 21 août au vendredi 25 août pour les enfants de plus de 8 ans.

Les enfants scolarisés à COSNAC, ceux domiciliés sur la commune de la Chapelle-aux-Brocs, ainsi que l'ensemble des enfants du personnel communal bénéficient du tarif Cosnacais. Les petits-enfants résidant hors de la commune dont les grands parents sont cosnacais bénéficient du tarif cosnacais calculé sur le quotient familial de leurs parents. Il est précisé que toute réservation non annulée dans les délais confor-

mément au règlement intérieur du centre de loisirs sera facturée.

> Votée à l'unanimité

- **Création d'une régie de recettes et d'avances auprès du Centre Municipal Adrien Teyssandier de Cosnac**

Afin de correspondre pour le mieux à la réalité du terrain et au fonctionnement de la régie du Centre Municipal Adrien Teyssandier, et sur les conseils de la Trésorière, il est préconisé d'annuler les délibérations antérieures concernant cette régie et d'en créer une nouvelle.

> Votée à l'unanimité

> ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- **Avenant à la convention générale d'affectation à des missions temporaires**

Le Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de la Corrèze a créé un Service Public de l'Emploi Temporaire. La commune de Cosnac adhère à ce service depuis le 28 octobre 2020 et la participation financière prévoyait des taux de frais de gestion à 6%. Devant l'augmentation de ses charges, ce taux a été fixé à 7%. Il est donc proposé de passer un avenant à la convention générale d'affectation à des missions temporaires avec une prise d'effet au 1^{er} avril 2023.

> Votée à l'unanimité

- **Adhésion au groupement de commandes pour les prestations liées à la production d'énergies renouvelables coordonné par le Conseil Départemental de la Corrèze**

Dans le cadre de la démarche « Corrèze Bouclier Énergétique » déployée par le Département de la Corrèze, ce dernier propose la constitution d'un groupement de commandes destiné à mutualiser l'ensemble des besoins exprimés en

matière d'études, de maîtrise d'œuvre et/ou de travaux. L'objectif étant d'accélérer la production d'énergies renouvelables sur le territoire et ainsi diminuer la dépendance à la variation du marché de la fourniture d'énergie.

Considérant que la Commune de Cosnac sera susceptible d'avoir des besoins futurs en matière de prestations liées à la production d'énergies renouvelables, il est proposé d'adhérer à ce groupement de commandes.

> Adoptée à la majorité : 17 pour et 5 abstentions

- **Création d'emplois pour accroissement temporaire d'activités**

Afin de palier rapidement aux absences de personnel, il est proposé la création d'emplois pour accroissement temporaire d'activités à compter du 1^{er} octobre 2023 pour une durée de 12 mois.

- 3 emplois aux services techniques sur le grade d'adjoint technique

- 3 emplois au service entretien/restauration sur le grade d'adjoint technique

- 3 emplois au service animation sur le grade d'adjoint d'animation.

Il est rappelé que ces recrutements ne seront réalisés qu'en fonction de réels besoins temporaires.

> Votée à l'unanimité

- **Motion des Missions Locales de Nouvelle Aquitaine – Projet France Travail**

Il est proposé de soutenir la Motion des Missions Locales de Nouvelle Aquitaine dans le cadre du projet France Travail issu d'un rapport du Haut-commissaire à l'emploi et à l'engagement des entreprises remis au ministre du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion.

> Votée à l'unanimité

> CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2023

> ADMINISTRATION GÉNÉRALE

• Approbation du Plan Local d'Urbanisme

Suite au courrier du contrôle de légalité sur la délibération d'approbation du PLU du 17 mars 2023, l'État demande de prendre une nouvelle délibération pour l'annuler et intégrer les modifications demandées par la Préfecture. Il s'agit essentiellement de compléter des graphiques et du vocabulaire, aucune modification n'a été demandée concernant la cartographie.

> Votée à la majorité – 1 abstention.

• Institution du droit de préemption urbain

Suite à la nouvelle approbation du Plan Local d'Urbanisme, il convient de reprendre la délibération prise lors du conseil municipal du 17 mars 2023.

> Votée à l'unanimité

• Soumission des travaux d'édification de clôture à déclaration préalable

Suite à la délibération du conseil municipal du 30 juin 2023 approuvant le Plan Local d'Urbanisme (PLU), il est prévu d'instaurer l'obligation de déposer une déclaration préalable de travaux en cas d'édification de clôtures sur le territoire communal.

> Votée à l'unanimité

• Approbation du règlement intérieur des services périscolaires et extrascolaires

Il convient d'actualiser les conditions d'accès et d'utilisation des services périscolaires (garderie et restaurant scolaire) et extrascolaires (ALSH) par un règlement intérieur qui soit le plus proche du fonctionnement des services municipaux et de la réalité du terrain. Application à partir du 1er septembre 2023.

> Votée à l'unanimité

• Approbation du règlement intérieur de l'Espace municipal de Vie Sociale.

Il est nécessaire d'actualiser les conditions d'accès et d'utilisation de l'Espace municipal de Vie Sociale par un règlement intérieur qui soit le plus proche du fonctionnement des services municipaux et de la réalité du terrain. Application à partir du 1er septembre 2023.

> Votée à l'unanimité

• Approbation de la charte de cantine intergénérationnelle

Suite à la volonté de créer des liens intergénérationnels avec des échanges lors de la pause méridienne en ouvrant l'accès au restaurant scolaire à des administrés cosnacais remplissant certaines conditions et éventuellement leurs aidants, il convient de prévoir une charte cantine intergénérationnelle.

> Votée à l'unanimité

• Acquisition de la parcelle DB 43 – Malepeyre- régularisation et classement.

La commune se doit de régulariser l'emprise des parcelles situées sur le domaine public. De ce fait, lors de la vente de l'immeuble situé au 70, Croix de Malepeyre, dans l'acte de vente, devra être notifié que la parcelle DB 43 d'une surface de 107 m² devra faire l'objet d'une vente à la commune de Cosnac à l'euro symbolique ou à titre gratuit. La mutation se fera par acte notarié et les frais de cet acte seront à la charge de la commune.

> Votée à l'unanimité

• Mise à jour du tableau des effectifs

Suite à des mouvements de personnels et des évolutions de carrières, il est proposé, à compter du 1er octobre 2023, la création de :

- 1 poste d'adjoint administratif principal de 1ère classe à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires

- 1 poste d'animateur principal de 2^e classe à temps complet à raison de 35 h hebdomadaires.

> Votée à l'unanimité

Colette COSTE

Adjointe à la communication

L'ensemble des comptes rendus des conseils municipaux est consultable sur le site internet de la mairie : www.cosnac.fr et les délibérations sont consultables en mairie.

> MAIS OÙ SONT-ILS ?

Nous cherchons désespérément l'entreprise chargée du maintien des ouvrages de communication. Par suite d'un incident de la circulation survenu le 10 juillet, le support de ses câbles menaçait de tomber sur la route. Après que le service de la Mairie ait signalé immédiatement le risque à l'exploitant concerné et après plusieurs relances, force est de constater que le poteau a fini par tomber le 18 Août sans qu'il y ait eu la moindre intervention sauf un ruban jaune apposé autour du support pour informer de la prise en compte du sinistre...heureusement que la municipalité s'est rendue

immédiatement sur place pour sécuriser la voirie, et que personne n'a pris le poteau sur la tête et qu'il n'est pas tombé sur un véhicule !!! On pourrait sourire mais c'est lamentable. Monsieur le Maire a écrit à la société responsable de ces désordres se réservant le droit de porter plainte pour « Mise en danger de la vie d'autrui ».

André LAFFAIRE

Adjoint chargé des infrastructures



> LE PARKING À CÔTÉ DE L'ÉGLISE



Cet espace en cœur de bourg, bien pratique aux événements et aux riverains pour stationner, nécessitait des travaux pour le rendre plus opérationnel. L'entreprise Eurovia, titulaire du marché travaux voirie, a livré des matériaux de réemploi et de l'empierrement. Un nivellement et un compactage terminera donc cette remise à niveau.

Ce rafraîchissement marque le début d'un réaménagement de la voie traversant le bourg et de la place de l'église qui doit commencer dans le dernier trimestre de cette année.

André LAFFAIRE

Adjoint chargé des infrastructures

> LA CONFORMITÉ EST ASSURÉE

Le bâtiment commercial à la ferme du Pouget se reconvertit progressivement, passant de superette à des locaux plus réduits, destinés à la santé et ouverts au public. Cette nouvelle disposition impose d'assurer le cheminement des usagers sur le trottoir d'accès qui est en pente et en élévation progressive. La commission de sécurité avait demandé une rambarde de protec-

tion (accès cabinet du Docteur DALLOZ et cabinet infirmier). Territoire 19 et la municipalité ont donc investi dans cet ouvrage pour un montant de 7000 € environ. Nos Cosnacais pourront passer sans risque de tomber...



André LAFFAIRE

Adjoint chargé des infrastructures

> MÈRE NATURE

Citation : « C'est une triste chose de savoir que la nature parle et que les hommes ne l'écoutent pas ». **Victor HUGO**

À Cosnac nous essayons.... Zéro phyto, fauchage différencié, végétalisation des espaces publics et voirie en plantes résistantes à la chaleur, tri des déchets à la cantine, arrosage avec l'eau non consommée, compostage, paillage avec la taille déchiquetée, véhicule électrique, tri au cimetière, pergola à l'école, éclairage public leds, etc ...

Les Cosnacais remercient mère Nature

André LAFFAIRE

Adjoint chargé des infrastructures



> TRAVAUX AU CIMETIÈRE

Cavurnes

À l'automne, 15 cavurnes seront mises en place dans le jardin du souvenir. Les travaux seront réalisés en régie par les agents communaux.

Reprises de concessions suite à la procédure d'état d'abandon

Lors du conseil municipal du 05 Novembre 2016, la commune s'est engagée pour

la mise en place d'une procédure d'état d'abandon dans le cimetière 1. Suite aux formalités administratives réglementaires, le conseil municipal du 24 septembre 2021 a donné un avis favorable pour la reprise des concessions préalablement repérées.

L'arrêté du Maire en date du 4 octobre 2021 a validé cette décision et a permis à la commune d'engager les travaux de reprise par

une entreprise agréée. Le coût de cette opération nous impose un phasage dont la première tranche est en cours avec les processus prévus à cet effet.

Guillaume PELISSIER

Adjoint au Maire

> VÉLOS EN LIBRE SERVICE

L'agglomération s'est dotée de 90 vélos électriques proposés à la location et déployés sur Brive et dans 4 communes voisines.

Depuis début juin 5 vélos sont à votre disposition Place du Pouget à Cosnac. Ces vélos sont disponibles 24h /24 et 7 jours /7.

Afin de pouvoir louer votre vélo vous devez auparavant télécharger l'application Vélibéo.

Colette Coste

Adjointe à la communication



> EN AVOIR POUR MES IMPÔTS

Le mercredi 28 juin a eu lieu à la salle polyvalente de Cosnac une réunion ouverte à toutes et à tous afin de débattre sur l'impôt.

En présence de M. le Sous Préfet et M. le Maire, M. Alexis Manouvrier, Mme Adeline Lafage et M. Olivier Pardo-Parga sont venus

au-devant des citoyens afin d'expliquer ce qu'était l'impôt.

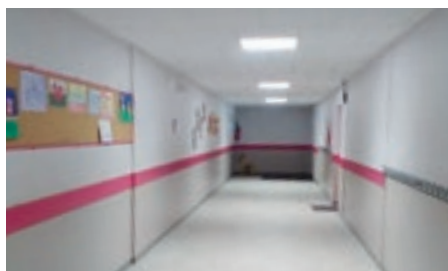
Par le biais d'un quiz collectif, ont pu être débattus plusieurs sujets comme l'origine historique des impôts, les différents impôts, leur utilisation...

Malgré une audience assez réduite, tout le monde est sorti ravi et enrichi des débats qui ont eu lieu.

Corinne FERLAND

Adjointe déléguée aux finances

> RENTRÉE SCOLAIRE



Comme chaque été, les agents se sont activés afin de permettre aux enfants d'avoir des locaux opérationnels et propres pour cette nouvelle rentrée scolaire. Cette année, la municipalité a fait appel à une entreprise extérieure pour effectuer des travaux plus conséquents comme la réfection des WC en bas de l'école élémentaire (carrelage, sols, peinture...) et réfection du linoléum sur toute la longueur du couloir du bas, des escaliers jusqu'au bureau de la directrice, ainsi que la réfection des murs sur leur tiers inférieur. La municipalité a aussi fait appel à la régie du territoire du Bassin de Brive, en particulier au chantier d'insertion, pour refaire les peintures des deux bureaux des directrices.

Délestés de cela, nos agents municipaux ont pu, de ce fait, effectuer d'autres travaux de maintenance. Ils ont installé de nouveaux radiateurs moins énergivores et surtout réglables à distance. Ces radiateurs pourront donc être réglés en fonction de l'occupation des locaux (ce qui était impossible avec les anciens). Une poursuite de pose d'éclairage LED dans les salles de classe, (un suivi des rideaux...) rénovation des WC sous préau en

élémentaire, traçage des peintures dans les cours et sur le plateau sportif...

Le service ménage (pour l'élémentaire) et les ATSEMS (pour la maternelle) ont réalisé un nettoyage et rangement approfondi du groupe scolaire pièce par pièce.

Merci infiniment à notre personnel pour ce travail réalisé quelquefois dans des circonstances difficiles (canicule, absence de personnel...).

La municipalité a le souhait de rénover en totalité le groupe scolaire. Mais au vu de l'augmentation des coûts de construction et des matières premières, (estimation de plusieurs millions d'euros), malgré les dotations de l'État et les subventions de nos partenaires (qui ne sont grandissantes) et l'augmentation des charges que la municipalité doit de plus en plus supporter sans augmenter la part communale de la taxe foncière à Cosnac, la municipalité est contrainte de s'adapter en prévoyant au budget chaque année une somme d'argent qui servira à la rénovation de chaque classe mais malheureusement pas le gros œuvre pour l'instant (isolation, chauffage...). La municipalité en a averti les enseignants élémentaires car cela nécessitera des périodes où les salles de classe devront être vides pour pouvoir effectuer les travaux. Une autre salle, actuellement libre, servira de salle tampon.

Concernant la maternelle, il y a eu moins de travaux mais d'autres changements attendent les plus petits et leurs parents.

L'arrivée d'une nouvelle enseignante : Mme Verdier Charlotte qui a bien été présente pendant l'été pour aménager son nouveau lieu de travail. Cette enseignante ne sera pas trop dépaysée car elle a grandi à Cosnac et a donc fréquenté l'école mais en tant qu'élève. Donc retour aux sources. Elle n'a pas été seule car la nouvelle Directrice, Mme Brousse Alice, a également été présente pour découvrir le fonctionnement de son nouveau poste. Elle remplace donc Mme Duqueynois. M. le Maire, la secrétaire générale et moi même avons reçu Mme Brousse pour partager, faire connaissance et répondre aux questions de la Directrice.

Bienvenue à ces deux nouvelles professeures des écoles.

Je profite de cet article pour souhaiter de la part de la municipalité une bonne et douce retraite à Mme Lachenaud Catherine. Après avoir exercé une quinzaine d'années au sein de notre école maternelle, c'est avec un pincement au cœur qu'elle a refermé la porte de sa classe. Merci, au nom de tous les petits qu'elle a accueillis tout au long de ces années.

Bonne et, espérons, paisible année scolaire aux 141 enfants de l'école élémentaire et 74 enfants en maternelle, aux équipes enseignantes et aux parents d'élèves. Mais aussi à tous nos agents qui œuvrent tout au long de l'année pour notre école.

Martin Karine

1^{re} adjointe en charge des affaires scolaires

> GESTES CITOYENS



Courant juin, la municipalité a pris contact avec le 126^e régiment d'infanterie de Brive qui avait la possibilité de récupérer des manuels scolaires pour les amener

dans le pays de leur prochaine mission. C'est donc entouré d'enfants à qui nous avons expliqué le devenir de ces livres, que nous avons accueilli des militaires.

Ces derniers sont donc répartis avec de nombreux cartons. Nous sommes tous ravis de savoir que ces ouvrages auront une deuxième vie et surtout que des enfants vont pouvoir apprendre grâce à eux. Puis mi août, comme chaque été depuis plusieurs années, M. Durand, un des bénévoles de l'association Neurofibromatose et Recklinghausen, est venu récupérer un carton des stylos usagés pesant environ 6 kg. Cette association récupère stylos, feutres, surligneurs... usagés, les vend à une entreprise spécialisée dans ce type de recyclage. Avec cet argent, l'association peut donc aider des malades atteints de la neurofibromatose. Si vous souhaitez apporter vos stylos usagés, vous pouvez vous adresser au Centre Municipal Adrien Teyssandier.

Martin Karine

1^{re} adjointe en charge des affaires scolaires

> LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT

RÉFLEXION AUTOUR D'UNE CANTINE INTERGÉNÉRATIONNELLE

Afin de poursuivre la lutte contre l'isolement des seniors ou des aidants familiaux et développer les liens intergénérationnels, les élus cosnacais souhaitent leur ouvrir le restaurant scolaire un jour par semaine à partir de septembre 2023.

Ainsi, les Cosnacais de plus de 65 ans et les enfants de l'école seront amenés à partager des moments de convivialité le temps d'un repas autour d'un menu identique pour tous.

Dans un premier temps, 10 personnes pourront bénéficier de ce dispositif chaque semaine, durant le temps scolaire sous réserve d'avoir effectué une réservation.

Le tarif sera identique à celui déjà fixé par délibération du conseil municipal pour les adultes, soit 6.30 € à ce jour.

Pour tous renseignements ou réservations nous vous invitons à contacter Mme GRAFTEAUX Carole, responsable du Pôle Education de l'Espace Municipal Adrien Teyssandier au 05 55 92 82 97 ou au 06 13 98 12 49.

Karine MARTIN
1^{re} adjointe



➤ LA VIE DES ASSOCIATIONS

Depuis le mois de mai dernier plusieurs événements ont émaillé le monde associatif Cosnacois.

- Les assemblées générales
- La demi-journée des associations

Les assemblées générales

Monsieur le maire et moi-même assistons à la majorité des assemblées générales pour prendre le pouls et s'assurer de la qualité de la vie associative.

Sur la période allant de mai à la mi-août, nous avons assisté à 4 assemblées générales :

- Le comité des fêtes dont le président réélu Daniel Coste nous a exposé le programme de fin d'année riche en animations de toutes sortes dont la fête votive, la soirée "huîtres", le réveillon du 1^{er} janvier et en début d'année la soirée théâtre.
- Le football club de Cosnac s'est particulièrement illustré par sa qualité de jeu lui permettant d'accéder au niveau régional. Nous remercions monsieur Pascal Mirabeau pour ces années de bénévolat à la tête du club. Il n'a pas souhaité se représenter au poste de président. Messieurs Rémi LARRIBE et Stéphane TARIF se partagent dorénavant la présidence. Ils ont tous deux énoncé leurs projets 2023/2026 comportant, entre autre, la création d'un pôle regroupant jeunes et seniors, le renforcement du staff technique, la labellisation de l'école de foot, le développement de la communication avec les parents. Nous remercions le club pour l'organisation

de la quine Téléthon qui permet de verser chaque année une somme non négligeable à cette association.

- Le JECLAT s'est engagé dans plusieurs dispositifs dont le PASS'SPORTS qui favorise la pratique d'une activité sportive chez les jeunes en réduisant le coût de l'inscription. Le PEPS ou Prescription d'Exercice Physique pour la Santé permet aux médecins de prescrire la pratique sportive par ordonnance. Nous avons accueilli un stagiaire Cosnacois dans le cadre de sa formation BPJEPS. Au terme de 30 années de présidence, Michel FALZON a été remplacé à la Présidence par Nathalie TOURNELLE élue lors de l'assemblée générale.

- La société de chasse communale décrite par certains mais tellement utile pour la commune. La gestion de la faune sauvage entre autre, limite les dégâts causés aux cultures. Nos chasseurs font preuve de responsabilité et 35 d'entre eux ont validé la formation "sécurité". Laurent CAYRE a été reconduit à son poste de président.

Pour en terminer avec ce chapitre, la mise en place de la nouvelle formule de calcul des subventions municipales semble adaptée. La demande de subvention et le calcul qui en découle seront appliqués pour les subventions 2024.

La demi-journée des associations

L'espace de vie sociale a été sollicité pour l'organisation d'une demi-journée ayant

pour principal objectif de présenter au public le tissu associatif et les ateliers proposés par l'espace de vie sociale. Cette animation permet aux présidents d'associations de rencontrer le personnel de l'espace de vie sociale et d'échanger sur les attentes et les propositions de chacun. Cette journée s'est déroulée au city stade des bouleaux le 1^{er} juillet et était censée favoriser les inscriptions. Eau, électricité, toilettes chapiteaux étaient prévus. La météo pluvieuse a découragé de nombreuses personnes. Seuls quelques adhérents chevronnés étaient présents avec une forte représentation du club de danse dont les participants n'ont pas hésité à "singing in the rain". Dix associations Cosnacaises sur 19 existantes et 8 ateliers sur 10 de l'espace de vie sociale ont répondu favorablement à l'invitation.

L'analyse de cette organisation nous amène à réfléchir sur le lieu ; Le parking de la salle polyvalente semble plus adapté et la salle offre un abri en cas d'intempéries. Sa centralisation est attrayante. La date est à rapprocher de la rentrée associative. L'affiche et la publicité sont satisfaisantes.

Nous remercions les services techniques pour les réponses favorables aux demandes des associations.

Michel FALZON

Adjoint en charge des associations

➤ RAPPEL

➤ L'ENTRETIEN DES TROTTOIRS EST AUSSI L'AFFAIRE DES RIVERAINS

Qui est responsable de l'entretien du trottoir devant votre domicile ?

Dans leur immense majorité, les trottoirs relèvent du domaine public. Malgré cela, c'est le propriétaire occupant, le locataire ou l'usufruitier de l'habitation qui doit en assurer l'entretien.

Entretien courant des trottoirs : une obligation

Suivant les règlements locaux, l'entretien du trottoir peut se limiter à un passage d'un mètre de large ou jusqu'au caniveau. Il comprend :

- Le nettoyage des feuilles mortes et détritiques,
- Le désherbage,

- Le dégagement de la neige ou du verglas,
- L'épandage de sel, de sable ou tout autre produit visant à assurer la sécurité du trottoir en hiver.

Le fait que vous ayez la charge de l'entretien d'un trottoir ne vous donne pas pour autant le droit de l'occuper. Si le stationnement des voitures est interdit dans la rue, il l'est également pour vous. S'il est autorisé, la place située devant votre logement ne vous est pas pour autant réservée. Si vous stationnez sur le trottoir dont vous avez l'entretien, vous pouvez être verbalisé

➤ DANS LES JARDINS IL Y A AUSSI DES RÈGLES : L'ENTRETIEN DES HAIES

Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en

bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les panneaux ni la visibilité en intersection de voirie. Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, France Télécom et l'éclairage public.

La mairie peut faire procéder aux travaux d'office aux frais du riverain, après mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception et restée sans effet.

Tout propriétaire doit couper les branches qui dépassent la limite séparative et avancent sur le terrain voisin. Le voisin n'a pas le droit d'élaguer les branches lui-même. Il peut en revanche en exiger l'élagage.

> MARCHÉ DES PRODUCTEURS DE PAYS

Samedi 24 juin a eu lieu le Marché des Producteurs de pays organisé par la municipalité en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de la Corrèze et le Comité des Fêtes.

Plus de 350 personnes étaient présentes et les nombreux producteurs les ont régallées de leurs délicieux produits locaux.



Lors de cette soirée le comité des fêtes, comme tous les ans, a ravi les enfants avec un conte et la retraite aux flambeaux qui s'est terminée autour du traditionnel feu de la Saint Jean.

Cette soirée a été animée par Nadine Andrieux qui a su « mettre le feu à Cosnac »

Colette Coste

Adjointe à la Communication

> ESPACE MUNICIPAL ADRIEN TEYSSANDIER : VIE SOCIALE

LES INSCRIPTIONS OU RÉINSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS SONT OUVERTES

Pour tout renouvellement d'inscriptions, nous vous demandons de bien vouloir réaliser l'ensemble des formalités avant la reprise des activités.

Pour toute nouvelle inscription, les dossiers sont à télécharger sur le site www.cosnac.fr ou à retirer au secrétariat de l'Espace municipal Adrien TEYSSANDIER.

Les documents à nous fournir sont : l'attestation d'assurance (responsabilité civile), le dernier avis d'imposition, un certificat médical pour la pratique du yoga, une photo.

Aucune inscription ne sera prise en compte sans complétude du dossier.

2 séances d'essai gratuites vous seront proposées avant de vous inscrire à l'activité.

Les activités et services reprendront selon le calendrier ci-contre :

Il est possible que de nouveaux ateliers viennent compléter l'offre existante.

Les tarifs en vigueur jusqu'au 31 décembre 2023 et révisables au 1^{er} janvier 2024 sont téléchargeables sur le site www.cosnac.fr

Anglais	Enfants : Jeudi 14 septembre 2023 de 16h45 à 17h45 Ados / Adultes : Jeudi 14 septembre 2023 de 18h à 19h
Ateliers créatifs en famille	Dates à définir
Ateliers créatifs ados /adultes	Dates à définir
Atelier éveil et contes	Lundi 11 septembre 2023 de 9h45 à 11h15
Ateliers initiation à l'informatique	Sur rendez-vous
Bibliothèque	Samedi 02 septembre 2023 de 10h00 à 12h00
Couture	Mardi 12 septembre 2023 de 13h30 à 16h30 (1 ^{er} groupe) Mercredi 13 septembre 2023 de 14h à 17h (2 ^e groupe)
Dessin / Peinture	Dates à définir
Permanences : assistante sociale, mission locale, conciliateur de justice, point conseil budget	Sur rendez-vous
Réparation de petit électroménager	Lundi après-midi sur rendez-vous
Théâtre	Élémentaires : Lundi 18 septembre 2023 de 17h à 18h Collégiens : Lundi 18 septembre 2023 de 18h15 à 19h15 Pour les lycéens et les adultes : Lundi 18 septembre 2023 de 19h30 à 21h30
Yoga	Jeudi 14 septembre 2023 de 10h à 11h15 et de 19h à 20h15

> ESPACE MUNICIPAL ADRIEN TEYSSANDIER : VIE SOCIALE**SALON DU LIVRE JEUNESSE****Un livre à la main des histoires plein la tête**

La première édition du salon du livre jeunesse s'est tenue samedi 2 septembre.

Ce projet littéraire, porté par l'Espace municipal de Vie Sociale (EVS) doit sa réussite à l'investissement de 19 bénévoles cosnacais qui ont œuvré durant plus de 6 mois pour offrir aux jeunes cosnacais un moment de partage, d'échanges et de plaisir autour du livre.

Cette équipe polyvalente, bienveillante a relevé le défi avec brio (200 visiteurs présents sur la manifestation) alternant au fil des mois : réunions, prospection, création de décors...

A travers tout d'abord les rencontres avec les 19 auteurs ou illustrateurs régionaux présents, mais également une remise de prix du concours de dessins (destinés à la création des supports de communication), puis des ateliers autour du livre, l'équipe de l'EVS a souhaité à la fois donner ou redonner le goût de la lecture aux jeunes cosnacais et valoriser leur bel outil qu'est la bibliothèque municipale.

La jeunesse, s'est également investie sur ce projet en animant un atelier créatif autour du livre, en vendant des gourmandises et en participant au concours de dessins.

Une journée sous le signe de la convivialité à l'image du buffet offert par la municipalité, confectionné par le cuisinier du restaurant scolaire et réunissant bénévoles et auteurs.

Avec ce premier salon du livre Une nouvelle page s'est ouverte sur Cosnac...

ÉVEIL ET CONTES

ENFANTS AGÉS DE 3 MOIS à 3 ANS
ACCOMPAGNÉS DE PARENTS GRANDS-PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES

MOMENTS CONVIVIAUX
ÉCHANGES ET PARTAGES
ACTIVITÉS ADAPTÉES

TOUS LES LUNDIS SCOLAIRES
9H45 - 11H15

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
PAR MAIL À CENTRETEYSSANDIER@COMMUNE-COSNAC.FR
OU AU 05.55.92.82.97

**RAPPEL**

La bibliothèque est ouverte le mercredi de 16h à 18h et le samedi de 10h à 12h
Prêt de livres gratuits

INFORMATIONS ET CONTACT

Espace Municipal de Vie Sociale de Cosnac
Céline DELBOS
centreteyssandier@commune-cosnac.fr
05 55 92 82 92

➤ ESPACE MUNICIPAL ADRIEN TEYSSANDIER : CENTRE DE LOISIRS

UN ÉTÉ BIEN REMPLI

Déjà la fin de l'été et l'équipe d'animation fait son bilan estival. Tout au long de l'été, l'équipe a proposé un programme d'activités riche et varié. Les thèmes ont été « un esprit loufoque » puis « l'Egypte ».

Des sorties sur différents plans d'eau ont été proposées pour que les enfants puissent se rafraîchir, faire des jeux de plage et se baigner lorsque cela était possible. Les grands ont eu accès également à des activités sportives comme le paddle, le canoë, des randonnées et pour les plus petits de l'accrobranche. ①

Chaque année, l'accueil de loisirs de Cosnac organise une nuit de camping pour les 3-5 et les 6-7 ans. L'objectif est de préparer les enfants à gagner en autonomie. Cette coupure avec la famille leur permet de gagner en assurance et de découvrir les joies de la vie en collectivité. ②

En juillet, un camp multisports au relais de Valrance en Aveyron a eu lieu pour les enfants âgés de 6 à 14 ans. Ce séjour de cinq jours prévu initialement pour 24 enfants n'a pas connu le succès escompté, seulement 15 enfants de 8/12 ans sont partis. Cela a nécessité une modification dans l'organisation ainsi que dans les activités prévues. ③

Un camp à Rouffiac a été proposé sur le mois d'Août pour 12 enfants âgés de 8 à 12 ans. Hélas peu d'inscrits comme sur le camp de juillet. Au vu du manque d'attrait, cela nécessitera une réflexion de la part des ani-



➤ ESPACE MUNICIPAL ADRIEN TEYSSANDIER : CENTRE DE LOISIRS



mateurs et des élus sur le devenir de proposer des camps sur les années à venir.

Durant toute l'année scolaire, les mercredis ainsi que les séjours de vacances sont encadrés par une équipe d'animateurs professionnels qui met toute son énergie et ses connaissances aux services des enfants, avec parfois une météo capricieuse ou des événements indépendants de leur volonté qui contraignent à modifier le programme (changement d'activités ou annulation de sortie). Merci à toutes les familles pour leur compréhension et leur soutien.



> ESPACE MUNICIPAL ADRIEN TEYSSANDIER : CENTRE DE LOISIRS



À VENIR

• **Les vacances de toussaint 2023** : à la demande des enfants le retour d'Halloween pour nous faire frissonner... Différents ateliers avec intervenants seront proposés.

• **Pour les vacances de Noël** : le centre de loisirs ne fonctionnera pas la semaine du lundi 25 au 29 décembre inclus. Les enfants seront accueillis la semaine du 2 au 5 janvier 2024 avec pour thème « La galette ».

Mais en attendant les vacances, l'école va reprendre et bien entendu les activités du mercredi avec notre voyage dans le temps pour découvrir les Années 80 : ateliers divers, boules à paillettes, musique disco, chants, mais aussi des sorties, du jardinage... qui nous amènera aux portes de l'année 2024.... Les mercredis de 2024 seront consacrés à la découverte des animaux familiers et de la faune sauvage.

Le secteur ados est quant à lui parti en camp au mois de juillet au parc Nature Evasion de Jugeals où ils ont pu profiter d'activités et des nuitées dans des yourtes. Cette petite escapade a été mise en place grâce à l'argent récupéré lors de leurs manifestations. Leurs activités reprendront à partir du mercredi 13 septembre, ils seront toujours accompagnés par la référente du groupe : Julie. Il serait souhaitable pour que ce secteur perdure dans le temps que d'autres jeunes (des collégiens) n'hésitent pas à rejoindre ce petit groupe très dynamique et porteur de nombreux projets.

Vous trouverez sur le site de la commune tous les renseignements nécessaires ainsi que les différents plannings d'activités.

Pour toute inscription ou renseignement se rapprocher du Centre Municipal Adrien Teyssandier par mail à centreteyssandier@commune-cosnac.fr ou par téléphone au

05 55 92 82 97 ou du centre de loisirs au 05 55 92 81 73

Toute l'équipe vous attend pour partager des moments de découverte et de folie.

**Equipe d'animation
du Centre de Loisirs de Cosnac**

SECTEUR ADOS

Les jeunes du secteur ados se sont offerts début juillet grâce à leurs manifestations un petit séjour à Nature Evasion à Jugeals avec nuit en yourte.

Au programme : parcours du combattant, escape game nature, bubble foot et préparation d'un bon repas. Rigolade, convivialité et cohésion. ④

Les jeunes ont été de retour le samedi 2 septembre lors de la manifestation "livres en fête jeunesse" organisée par l'Espace de vie social pour leur vente de gâteaux et boissons.

Si tu as entre 11 ans (entrée en 6^e) et 17 ans, les jeunes du secteur ados t'attendent deux mercredis par mois pour préparer d'autres événements et partager de bons moments.

Pour tous renseignements,

contacter Julie,
animatrice responsable des jeunes à
centreteyssandier@commune-cosnac.fr



> CLUB DE DANSE



REPRISE DES ACTIVITÉS au CLUB de DANSE de COSNAC

Le Club de Danse de Cosnac a repris ses cours de danse depuis le Lundi 4 Septembre 2023. Nos cours de danse sont collectifs, ouverts à tous et abordés de façon simple et ludique par un professeur qualifié, suivant un programme progressif qui permet à tous les participants de se sentir à l'aise et d'y trouver sa place.

Que vous soyez de Cosnac, Brive, Malemort ou des environs, vous serez accueillis en toute simplicité et orientés dans les cours qui vous correspondent.

Deux séances vous sont offertes pour découvrir nos cours.



À Brive pour les Scènes Ouvertes de Danse en Mai 2023

Les inscriptions sont prises sur place dans les cours.

Quel que soit votre âge, venez rejoindre le Club de Danse de Cosnac pour pratiquer une activité ludique et reconnue bénéfique pour le corps et l'esprit.

Au sein de notre association vous pouvez apprendre et vous perfectionner dans deux styles de danses :

Dances de Couple avec toutes les DANSES DE SALON

Cours Hebdomadaires Proposés

Débutants : Lundi de 19 h30 à 20 h30
+ 30 mn de pratique

Intermédiaires : Mardi de 20 h à 21 h

Avancés : Mardi de 21 h 15 à 22 h 15

Pour avoir la parité dans les cours collectifs de couples Messieurs vous êtes tous les bienvenus. N'hésitez pas à nous rejoindre et entrer dans la danse.

DANSES en LIGNE ou DANSES en SOLO

(ne nécessitant pas de partenaire)

Jeudis soir de 19h à 20h (salle Polyvalente)

BRIVE : Forum des associations

Le Club de Danse de Cosnac était présent à Brive le dimanche 10 Septembre 2023, salle des trois provinces pour le Forum des Associations

Contacts - Renseignements :

06 10 83 72 75

www.club-danse-cosnac.fr

www.facebook.com/clubdedansedecosnac.fr



> COSNAC FOOTBALL CLUB

C'est reparti pour le Cosnac Football Club

L'assemblée générale du 12 juin qui s'est tenue devant plus de 100 personnes (joueurs, dirigeants et partenaires) en présence des élus municipaux ainsi que des représentants du district de football de la Corrèze a élu 2 nouveaux Co-Présidents: Stéphane Tarif et Rémi Larribe.

Après une saison sportive 2022-2023 exceptionnelle avec 4 ascensions au niveau supérieur pour nos équipes (seniors A, U17, U18, U13), le Cosnac FC poursuit sa route.

L'objectif reste toujours le même, pérenniser l'école de foot et intégrer nos jeunes joueurs à l'équipe fanion.

Le club de football de Cosnac est un club familial où le respect, le plaisir et la convivialité sont les maîtres mots... et puis quelquefois c'est la cerise sur le gâteau comme la saison dernière où nos jeunes U17 ont remporté un tournoi de niveau national en battant en finale Cherbourg sur le score de 3-0.

Loin des remous médiatiques de notre sport, vous pourrez venir voir nos équipes

chaque week-end! Le programme des matchs sera disponible chaque semaine sur la page officielle Facebook du club « Cosnac FC ».

Cette saison nos U18 et U19 évolueront au plus haut niveau possible (Régional 1) et tenteront de se maintenir.

Les Seniors A et B ont pour ambition de placer leurs 2 équipes en haut du classement...

Les équipes U13 et U15 participeront aux championnats départementaux.

L'école de foot poursuivra sa mission d'initiation au football.

Pour plus d'information vous pouvez nous contacter par mail :
cosnacfc19360@gmail.com

Cosnacais, spectateurs, joueurs, dirigeants, éducateurs, on vous attend au bord du terrain ou lors de nos manifestations dont le prochain traditionnel Loto du club début décembre !

Allez Cosnac !



➤ ASSOCIATION CYCLISTE COSNAC



La deuxième partie de saison de l'AC COSNAC aura été une nouvelle fois riche en bons résultats sur les différentes compétitions que nous propose notre discipline.

Nos jeunes se sont déplacés dans toute la Nouvelle Aquitaine et voir même pour

certaines dans toute la France afin de participer à des XC(cross), des DH(descente), des enduros ou encore des TRJV (cross, descente, trial).

En septembre nous entamerons la 4ème année d'existence pour l'école de vélo de

l'AC COSNAC et on peut dire que notre « petit » club fait partie des clubs les plus dynamiques de notre région en organisant des compétitions mais aussi et surtout en mettant nos jeunes sur les podiums de niveau régional et même national.

D'ailleurs sur 24 jeunes représentants la Nouvelle Aquitaine lors du trophée de



France au Super Devoluy la première semaine d'août, 4 étaient de l'AC COSNAC et 3 encadrants sur 7, ce qui montre la richesse et la dynamique de notre club.

Si ça vous tente de nous rejoindre nous reprenons les entraînements le samedi 9 septembre de 14h30 à 17h, 2 séances d'essais sont possibles.

Pour plus de renseignements vous pouvez nous contacter sur Instagram, facebook ou au 06 34 05 97 42.

➤ COSNAC PÉTANQUE

UNE SAISON RICHE EN RÉUSSITE POUR LE CLUB DE COSNAC PÉTANQUE

Après plusieurs concours qualificatifs (l'un au boudrome de St Viance et l'autre au Boudrome de Juillac), cinq équipes du club ont réussi à se qualifier pour le Championnat de France. Parmi elles une équipe a même décroché le titre de Champion Départemental 2023.

Le Championnat de France s'est déroulé du 8 au 9 juillet à Couëron (44). Lors de cette compétition, les cinq équipes ont réussi à sortir de poule et à accéder aux 16ème de finale. L'équipe des champions départementaux à quant à elle atteint les 8ème de finale. Un très beau parcours pour l'ensemble des qualifiés. (Photo des équipes qualifiées et du président du club Laurent Audy).

Autre compétition qui s'est déroulée en plusieurs rencontres tout au long de la saison : le Challenge la Corrèze. Sur les 11 clubs participants à cette compétition, le club de Cosnac termine 2^e du classement.

Plusieurs manifestations ont rythmé la vie du club tout au long de la saison : entraînements (mardi après-midi, vendredi après-midi et vendredi soir), repas, journée à thèmes et concours.

A souligner que parmi les concours organisés, a eu lieu le vendredi 21 juillet, un concours en semi-nocturne ouvert à tous. L'occasion pour les joueurs présents de profiter des huit projecteurs à LED inaugurés en Avril dernier. Une nouvelle installation et un appui de la municipalité et des services techniques très appréciés par le club qui a

pour projet d'accueillir en 2024 sur le terrain Cosnacais, un qualificatif départemental UFOLEP.



> COMITÉ DES FÊTES



ÉVÉNEMENT INCONTOURNABLE A COSNAC « LA FÊTE ANNUELLE »

avec un programme varié :

Fête du livre jeunesse, danse, spectacle, tombola gratuite, repas, vide grenier, manèges...

Comme tous les ans la municipalité a offert un magnifique feu d'artifice ainsi que l'apéritif pour tous le dimanche midi.

Les membres du comité des fêtes remercient les nombreuses personnes qui ont participé à la réussite de ces 2 jours festifs.

Prochaines manifestations :

- Soirée dégustation d'huîtres :
9 Décembre 2023
- Réveillon de la Saint Sylvestre



> LA ROSE DES VENTS



Le club des aînés La Rose des vents reprend le jeudi 7 septembre. Nous nous réunissons tous les jeudis de 13 h 30 à 17 h 00.

Les activités du club sont jeux de société : tarot, triomino, scrabble, rumiskube, belote ,nous effectuons des sorties tout au long de l'année ainsi que des repas au restaurant.

Venez nous rendre visite, deux après-midi offertes avant inscription.

Pour tout renseignements :
le jeudi après-midi au club

ou contacter

Mme Martine JOUANNET au 06 84 24 55 74

> LES JARDINS FLEURIS



Nous organisons chaque année par l'intermédiaire de Fitour un voyage de 5 jours ayant pour thème les jardins et le patrimoine.

Cette année nous étions en Bretagne et Normandie et en rentrant nous avons visité le village de Chedigny (photo ci-jointe).

L'année prochaine nous prévoyons Chantilly et sa région et, entre autres, la visite de Gerberoy un des villages préférés des français.

Nos voyages sont ouverts à tous, pas besoin de participer aux ateliers floraux mensuels, une simple cotisation de 10€ est demandée en plus du prix du voyage.

Nous prévoyons aussi une sortie annuelle d'une journée en covoiturage et pique-nique: visite d'un jardin et d'un monument ouverte à tous.

Nouveaux horaires des ateliers floraux : un jeudi par mois de 14h30 à 17h

Pour tous renseignements, contactez :
Edith Monteil au 06 10 57 93 70 ou
Claudine Pourcel au 06 14 51 47 00

> SOCIÉTÉ COMMUNALE DES CHASSEURS DE COSNAC

Belle réussite à nouveau pour le 2^e repas public organisé par les chasseurs de la société communale. Ratatouille et grillades maison furent fortement appréciées dans une chaleureuse ambiance bien aidée par une météo douce en ce jour de 30 juillet.

Cette année, l'ouverture générale de la chasse intervient le 10 septembre. C'est à partir de cette date que les samedis, dimanches et jours fériés seront faites les battues aux sangliers signalées par panneaux en périphérie du lieu d'organisation déterminé par la localisation des animaux le jour même.

Conformément à l'arrêté préfectoral, rappelons qu'il y a deux jours/semaine sans chasse (fermeture) en Corrèze depuis plus de vingt ans, les mardi et vendredi, excepté du 1er octobre au 15 novembre où l'ouverture subsiste ces jours-là seulement pour les colombidés (palombes, pigeons ramiers).

Deux lâchers de faisans sont prévus fin septembre et début décembre avec la volonté de gagner à une réimplantation et reproduction naturelles. La saison dernière a vu une



réussite intéressante, deux belles couvées sont depuis ce printemps régulièrement

observées sur Malepeyre dégustant les dorophores.

> JECLAT

Eh oui ! Eh oui ! C'est l'heure de la rentrée quelle chance !

Vous allez pouvoir réaliser près de chez vous l'activité sportive de votre choix pour votre santé.

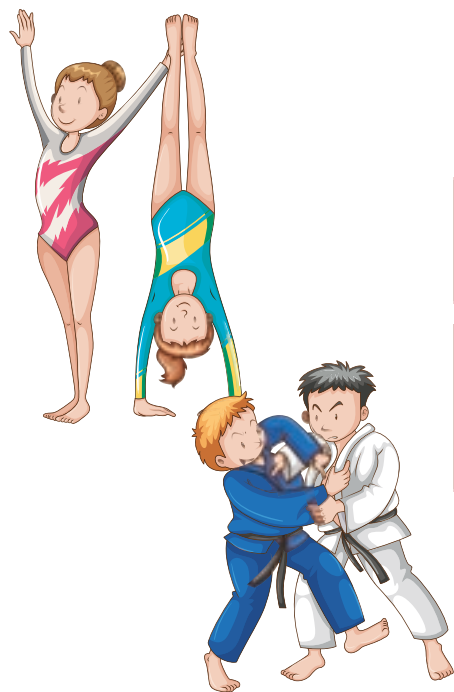
Adultes, enfants et seniors nous vous laissons prendre connaissance du menu proposé par le club J.E.C.L.A.T.



LES ADULTES

CARDIO - ENERGIE	LUNDI 19H30 à 20H30
PILATES	MARDI 19H00 à 20H00
RENFORCEMENT MUSCULAIRE	JEUDI 19H30 à 20H30

Le prix de la cotisation reste le même peu importe le nombre de séances par semaine.



LES ENFANTS

GYM	
3 ANS à 5 ANS	LUNDI 17H30 à 18H30
6 ANS ET PLUS	MARDI 17H30 à 18H30
ÉCOLE DE JUDO	
4 ANS - 5 ANS « débutant »	VENDREDI 18H00 à 19H00
6 ANS - 7 ANS « confirmé »	VENDREDI 19H00 à 20H00
8 ANS ET PLUS « compétiteur »	MERCREDI 18H00 à 19H30

Il est aussi possible de s'entraîner au club de Malemort avec qui nous avons une entente.

LES SENIORS

GYM DOUCE	LUNDI 10H00 à 11H00
GYM RENFORCEMENT MUSCULAIRE	MARDI 14H30 à 15H30
GYM EQUILIBRE MEMOIRE	JEUDI 10H00 à 11H00

Le prix de la cotisation reste le même peu importe le nombre de séances par semaine.



RENDEZ-VOUS LE LUNDI 11 SEPTEMBRE POUR LES PREMIÈRES SÉANCES

Deux séances d'essais offertes

Site internet : www.judo-gym-cosnac.fr

Téléphone : 05 55 25 43 70 Port : 06 08 35 89 44 ou 06 69 38 05 17

➤ VÉLO CLUB COSNAC



Le Vélo Club COSNAC au Championnat Départemental UFOLEP Corrèze cyclisme route.

Dimanche 14 mai fut une belle journée aux couleurs du club bleu et jaune.

Le VCCOSNAC comptait pas moins de 24 participants sur le championnat organisé par l'UC Brive sur la commune de Sadroc.

Il s'est déroulé 9 épreuves toutes catégories confondues.

Le VCCOSNAC s'est illustré en signant 5 podiums dont deux places de 1^{er} pour les féminines Mathilde CHEVALIER et Diane CUTILLAS dans leur catégorie respective. Chez les hommes une 1^{er} place en 30/39 ans pour Michael MEYTOU et deux belles places de 2^e attribuées à Thierry BREUIL en 50/59 et Guillaume BRONCA en 20/29.

Le Vélo Club COSNAC au Championnat Régional UFOLEP Corrèze cyclisme route

Le Championnat Régional UFOLEP Cyclisme Route s'est déroulé dimanche 11 juin sur la commune de Madranges (19).

Le championnat rassemblait tous les compétiteurs de la Corrèze, Haute Vienne et Creuse pour un total de 130 coureurs sur un parcours sélectif et un niveau de compétition très élevé.

Le Vélo Club de Cosnac présentait 19 participants toutes catégories confondues et s'est illustré en féminine 30/39 ans à la première place Diane CUTILLAS, en masculin une très belle deuxième place Francis CHAMPEAU et également de belles places de tous les Cosnacais.



Mais le Vélo Club COSNAC c'est aussi :

Un Club avec 48 adhérents

Plus de 180 participations de coureurs VC-Cosnac à plus de 40 courses de cyclisme route en Corrèze, Haute-Vienne, Creuse et Dordogne et même le National.

Hormis la tenue sport, un polo et une casquette pour être reconnu lors des événements sportifs

Une organisation de sortie Club, ouverte à tous, le samedi après-midi.

Une participation à plusieurs œuvres caritatives durant toute l'année



VOUS ÊTES COMMERÇANT OU ARTISAN RÉSIDANT À COSNAC

Vous exercez votre activité sur Cosnac ou sur les territoires de la de l'AGGLO, communiquez vos coordonnées au secrétariat de la mairie ou à Colette Coste, adjointe au Maire, chargée de la communication, elles paraîtront dans notre prochain bulletin.

**PSYCHOLOGUE BRIVE-COSNAC**
Avenue du 11 novembre 19360 – COSNAC

Geneviève Doumbé Manière
Psychologue (enfants, adolescents, adultes, salariés)
📞 : 06 98 25 80 86
✉ : genevieve.maniere@outlook.fr
Consultation libre sur **Perfactive.fr**
<https://perfactive.fr/psychologue/cahors/genevieve-doumbé-maniere>

> NOUVEAUX COSNACOIS**VOUS ÊTES NOUVEAUX COSNACOIS, VOUS SOUHAITEZ DÉCOUVRIR VOTRE COMMUNE, FAITES-VOUS CONNAÎTRE**

Pas toujours évident quand on vient d'emménager dans une nouvelle commune de faire connaissance, de connaître les équipements à disposition ou de savoir ce qu'il s'y passe.

Alors, n'hésitez pas à vous présenter à l'accueil de la mairie pour vous faire connaître et vous inscrire pour découvrir la commune et les services à votre disposition.

> ÉTAT CIVIL**ILS S'AIMENT**

29/07/2023 : **Hakima DOUHERET** et **Alain LEROY**
26/08/2023 : **Laetitia SOULARUE** et **David RAMBAUD**

**ILS SONT ARRIVÉS**

14/04/2023 : **Axel** de Hélène JARRY et Arnaud POUMEYROL
29/04/2023 : **Elie** de Léa HIBLE et Quentin SOULIE
15/05/2023 : **Sofia** de Mélissa COUDRAY et Thibaut PEREZ
31/05/2023 : **Giulia** de Coline LEJEUNE et Nicolas TERRANOVA
20/06/2023 : **Maodo** de Aminata DIAW et Souleymane SAMBA
21/06/2023 : **Anne** de Audrey VANDAELE et Stanislas ROCHER
21/06/2023 : **Lucas** de Manon ESPINASSE et José POLICARPO
03/07/2023 : **Joran** de Clémentine VIROLLE et Jérôme MAGNET
30/07/2023 : **Esteban** de Virginie MAYS et Christophe PICAL

**ILS NOUS ONT QUITTÉS**

06/01/2023 : **Noël CHASSAGNE**
20/04/2023 : **Gilles GAUTIER**
24/04/2023 : **Jeanine DUCAMP** née DRIAN
04/05/2023 : **Francis COMPOZIEUX**
26/05/2023 : **Alain CHALIES**
04/06/2023 : **Jacques ROBOREL DE CLIMENS**
20/06/2023 : **Giselle PIÉDALLU**
07/07/2023 : **Paule BIZAC** née FAURIE
11/07/2023 : **Martine SCHNÉGANS** née PEYROUTON
28/07/2023 : **Gilles GALLIEZ**
31/07/2023 : **Raymond FROIDEFOND**
09/08/2023 : **Michèle VEYSSET**
14/08/2023 : **Claude BAUDIN**
14/08/2023 : **Gérald JAFFRÈS**
26/08/2023 : **Hélène FORCES** née TROUSSELIER
27/08/2023 : **Christian JUGIE**

